

## **Termes de référence pour le recrutement d'un consultant national individuel pour mener une enquête initiale dans les communautés bénéficiaires du projet ACCEL Africa au Mali**

### **I- Contexte et justification**

Le projet ACCEL Africa est une initiative de l'OIT financée par le gouvernement des Pays-Bas pour une période de quatre (4) ans.

L'objectif global du projet ACCEL Africa est d'accélérer l'élimination du travail des enfants en Afrique par des actions ciblées dans des chaînes d'approvisionnement sélectionnées en Côte d'Ivoire, en Egypte, au Malawi, au Mali, au Nigeria et en Ouganda.

Pour relever le défi de l'élimination du travail des enfants dans les pays cibles, le projet ACCEL Africa entend développer une approche originale basée sur les expériences récentes de l'OIT pour atteindre trois objectifs spécifiques :

- Améliorer et appliquer les cadres politiques, juridiques et institutionnels pour lutter contre le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.
- Institutionnaliser des solutions innovantes et fondées sur des données probantes qui s'attaquent aux causes profondes du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement
- Renforcer le partenariat et le partage des connaissances entre les acteurs des chaînes d'approvisionnement mondiales travaillant en Afrique.

Les bénéficiaires du projet sont les suivants

- Les gouvernements, et principalement les ministères du travail, de l'éducation, de la protection sociale, de l'agriculture, des mines et du commerce, ainsi que d'autres organismes gouvernementaux concernés aux niveaux national et subnational ;
- Les organisations d'employeurs, les associations professionnelles et leurs membres ;
- Les organisations de travailleurs et leurs membres ;
- Les acteurs des chaînes d'approvisionnement, notamment les investisseurs (secteur financier), les employeurs, les marchands, les organisations coopératives et les PME ;
- Les leaders communautaires, traditionnels et religieux ;
- Les organisations de la société civile et les institutions de recherche/universitaires ;
- Initiatives multipartites et sectorielles ;
- Les organisations des Nations unies ;

Certains de ces bénéficiaires sont des bénéficiaires directs et d'autres des bénéficiaires indirects.

Dans le cadre du résultat 2, le projet fournira un soutien direct aux hommes et aux femmes vulnérables pour diversifier et améliorer leurs moyens de subsistance (résultat 2.3) et aux enfants de plus de 15 ans pour soutenir leur transition de l'école au travail (résultat 2.5) :

- A la fin du projet, au moins 3.000 hommes et femmes auront développé / amélioré leurs activités génératrices de revenus (500 par pays). On estime à 8 000 le nombre d'enfants susceptibles de bénéficier d'un impact positif ;
- A la fin du projet, au moins 1 800 enfants de plus de 15 ans seront passés de l'école au travail (300 par pays).

On prévoit qu'un plus grand nombre d'enfants seront empêchés ou retirés du travail des enfants grâce aux interventions qui s'attaquent aux causes profondes du travail des enfants au niveau communautaire : organisation des travailleurs en coopératives et amélioration de l'accès aux services de production, de bien-être et financiers (résultat 2.2), syndicalisation des travailleurs et renforcement de leur capacité à exercer leurs droits (résultat 2.4), amélioration de l'accès à l'éducation (résultat 2.5), amélioration de la capacité des communautés à traiter les problèmes du travail des enfants, y compris le travail à risque (résultat 2.6).

- Quelle est la situation initiale des communautés avant l'intervention du projet ACCEL ?
- Quels sont les besoins des bénéficiaires directs du projet dans chacune des communes ou communautés identifiées par le projet ?

La réponse à ces questions est importante pour mesurer les progrès et évaluer les changements dans la vie des bénéficiaires grâce au projet.

C'est l'objet de cette étude, qui vise à réaliser une première caractérisation des communautés bénéficiaires du projet.

L'étude sera menée dans chacun des pays participants et fournira des données fiables pour renseigner le niveau initial des indicateurs suivants :

- Nombre de communautés ayant traité elles-mêmes les deux principales causes du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.
- Nombre de districts et de communautés ayant mis en œuvre de nouvelles activités ou amélioré des activités qui traitent explicitement du travail des enfants, notamment des plans d'action communautaires, des mécanismes de suivi du travail des enfants et de la sécurité et de la santé au travail (SST) pour les jeunes travailleurs.
- Nombre de districts et de communautés qui ont mis en œuvre ou soutenu des services publics nouveaux ou améliorés (soins de santé, éducation de qualité, etc.), des travaux économiques

(irrigation, routes, etc.), des filets de protection sociale et des programmes d'aide sociale (tous liés au soutien du projet).

- Nombre de districts et de communautés qui ont développé et validé des mécanismes de contrôle de conformité multipartites communautaires/des initiatives de diligence requise pour servir de modèles/de bonnes pratiques à mettre en œuvre dans les zones de production de coton non ciblées par le projet.

A ce sujet, le projet a développé un outil de suivi des bénéficiaires au niveau de la communauté. Cet outil sera utilisé pour la collecte de données.

## **II- Objectifs de l'étude**

L'objectif de cette étude est de faire une première caractérisation des communautés sélectionnées pour bénéficier des actions du projet ACCEL.

Plus précisément, il s'agira de :

- Organiser et collecter les données nécessaires pour documenter la situation actuelle et les besoins des communautés bénéficiaires du projet ;
- Analyser les données et rédiger un rapport qui présente la situation de chaque communauté par district et la situation de tous les bénéficiaires au niveau national.

L'étude sera basée sur les indicateurs du résultat 2 du projet que sont :

- Nombre de communautés ayant traité elles-mêmes les deux principales causes du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.
- Nombre de districts et de communautés ayant mis en œuvre de nouvelles activités ou amélioré des activités qui traitent explicitement du travail des enfants, notamment des plans d'action communautaires, des mécanismes de suivi du travail des enfants et de la sécurité et de la santé au travail (SST) pour les jeunes travailleurs ;
- Nombre de districts et de communautés qui ont mis en œuvre ou soutenu des services publics nouveaux ou améliorés (soins de santé, éducation de qualité, etc.), des travaux économiques (irrigation, routes, etc.), des filets de protection sociale et des programmes d'aide sociale (tous liés au soutien du projet).
- Nombre de districts et de communautés qui ont développé et validé des mécanismes de contrôle de conformité multipartites communautaires/des initiatives de diligence

requis pour servir de modèles/de bonnes pratiques à mettre en œuvre dans les zones de production de coton non ciblées par le projet.

### III- Résultats et produits attendus

Au terme de cette étude, les résultats suivants sont attendus :

- Une base de données désagrégées sur la situation et les besoins des communautés est disponible ;
- Un rapport est produit sur la situation de chaque communauté par district et la situation de tous les bénéficiaires au niveau national.

### IV- Approche méthodologique

#### 1- Type d'étude

L'étude est mixte et permettra de collecter des données quantitatives et qualitatives. Ces données seront utilisées pour analyser et comprendre la situation actuelle des communautés bénéficiant du projet ACCEL Africa.

#### 2- Couverture géographique

Le projet ACCEL Africa est mis en œuvre dans six (6) pays, à savoir la Côte d'Ivoire, l'Egypte, le Malawi, le Mali, le Nigeria et l'Ouganda.

Le tableau ci-dessous présente les localités ciblées dans chaque pays d'intervention.

Pays	Localités ciblées	Nombre
Côte d'Ivoire	Mbatto, Soubré	2
Egypte	Kafr El Sheikh, Behira, Sharkia, Fayoum, Alexandria	5
Malawi	Mulanje, Thyolo, Mzimba, Chitipa, Ntchisi	5
Mali	Sikasso, Koutiala, Kadiolo, Yanfolila, Kéniéba	5
Nigeria	Ondo State, Niger State, Osun State	3
Uganda	Mbale, Kabarole, Hoima, Bushenyi, Buikwe	5

La présente étude sera menée au **Mali**

#### 3- Méthode de collecte de données

Dans le cadre du suivi communautaire des bénéficiaires du projet ACCEL Africa, plusieurs méthodes de collecte seront utilisées. Pour chaque type d'information, le projet utilisera la méthode appropriée. Dans la mesure du possible, le projet utilisera toutes ces méthodes de manière intégrée afin de trianguler les données collectées et de garantir leur fiabilité.

### **a) Revue documentaire pour la collecte de données secondaires**

L'objectif de cette méthode est de collecter ou de compiler des informations de sources secondaires sur la communauté et ses besoins à travers des documents existants.

Les données de sources secondaires sont collectées afin de fournir les informations nécessaires pour obtenir une vue d'ensemble de la situation sociale et économique, y compris les questions nécessitant une attention urgente qui concernent le travail et l'éducation des enfants.

#### **Exemples**

Quelle est la population de la communauté (par sexe) ?

- a. La population totale [ ]
- b. Population d'âge scolaire [ ]

Combien d'écoles y a-t-il dans la communauté ?

- a- Ecoles primaires [ ]
- b- Ecoles secondaires [ ]
- c- École technique [ ]
- d- Centre d'éducation non formelle [ ]
- e- Ecoles supérieures [ ]
- f- Autre (précisez) \_\_\_\_\_

### **b) Entretien individuel**

Cette méthode permettra de recueillir des informations auprès d'informateurs clés afin d'obtenir une vue d'ensemble de la situation de la communauté et des problèmes liés au travail des enfants. Les informateurs clés peuvent être sélectionnés parmi les personnes vivant dans la communauté ou les leaders communautaires ayant une très bonne connaissance de la zone et de sa population.

### **c) Entretien de groupe (Focus Group Discussion)**

L'objectif de cet outil est de se faire une idée des conditions de vie des enfants, des jeunes et des membres adultes de la communauté sur les principaux aspects de la vie sociale et économique de la communauté, ses potentialités et ses défis, avec un accent sur le travail des enfants et l'éducation.

Pour organiser le FGD, certaines règles doivent être respectées.

Tout d'abord, la population cible doit être séparée par catégorie, notamment par sexe et par groupe d'âge. La liste des participants par catégorie doit être jointe aux transcriptions des entretiens et au rapport d'analyse.

Cette information doit être précédée du nom complet, de la fonction ou du rôle au sein de la communauté, du numéro de téléphone et de l'adresse des participants, ainsi que de la date de l'entretien.

### **d) Observation rapide**

Cette méthode permet d'évaluer les principaux aspects de la communauté par l'observation.

#### 4- Durée et calendrier de l'étude

La durée de l'étude est de 12 à 17 jours ouvrables, selon le pays. Un plan indicatif est proposé ci-dessous. Le consultant doit fournir des informations détaillées pour sa mise en œuvre.

<b>Travaux préparatoires (1 journée de travail)</b>	
Période (à déterminer )	Revue des documents pertinents du projet
<b>Étude documentaire (1 jour de travail)</b>	
Période (à déterminer )	Discussions avec l'équipe du programme
<b>Collecte de données dans les communautés (5 à 10 jours de travail, selon les pays)</b>	
Période (à déterminer )	
<b>Rédaction, présentation et révision du rapport (5 jours de travail)</b>	
Période (à déterminer )	Produire un projet de rapport à soumettre au responsable du Suivi-Evaluation et du Partage des Connaissances, qui le diffusera auprès du CTA du projet et du personnel concerné pour commentaires.
Période (à déterminer )	Présentation des résultats clés de l'étude à l'équipe du projet
Période (à déterminer )	Finaliser le rapport en fonction des commentaires reçus et préparer le résumé de l'évaluation pour le soumettre à l'équipe de projet.
<b>Total (Max. 17 jours)</b>	

#### 5- Principales qualifications et expériences

Le consultant doit avoir les qualifications suivantes :

- Un master en sciences sociales, ou des qualifications supérieures connexes ;
- Un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle spécifiquement dans l'évaluation d'initiatives de développement international ; y compris des expériences d'évaluation dans le domaine du travail des enfants/de la protection de l'enfance ou de la protection sociale et des compétences et expériences antérieures avérées dans la réalisation d'évaluations de projets similaires,
- Expérience avérée des méthodes et approches d'évaluation, de l'analyse des informations et de la rédaction de rapports ;
- Connaissance approfondie et expérience de l'application de méthodologies de recherche qualitative et quantitative ;
- La connaissance et l'expérience du système des Nations Unies en général et de l'OIT en particulier seront un atout ;
- Excellentes aptitudes à la communication et aux entretiens ;
- Bonne connaissance des langues locales parlées dans les communautés ciblées
- Excellentes aptitudes à la rédaction de rapports et à l'expression orale en anglais et en français.
- Capacité avérée à fournir des résultats de qualité dans des délais stricts.

#### **6- Modalité de paiement et des honoraires**

Le consultant devra indiquer son coût unitaire journalier par jour de travail. Le paiement se fera sur base d'un échancier, conditionné par des livrables, à la satisfaction du BIT et sur transmission de sa facture.

#### **7- Dossier de candidature et modalités de soumission**

Les candidats intéressés doivent envoyer leur CV, deux références récentes, leur taux d'honoraires, basé sur des consultations précédentes similaires entreprises au cours des 2 dernières années, et leur disponibilité à Moukaïla Amadou [amadoum@ilo.org](mailto:amadoum@ilo.org) , copie à Steve Meledje [meledje@ilo.org](mailto:meledje@ilo.org) en indiquant " **Enquête initiale dans les communautés bénéficiaires du projet ACCEL Africa, Mali** " dans la ligne d'objet de l'email. La date limite de soumission des manifestations d'intérêt pour cette évaluation est fixée au **12 mai 2021 à 16 GMT**.